

DÉBAT PUBLIC PROJET DE LIGNE À GRANDE VITESSE POITIERS-LIMOGES

CONTRIBUTION DE LA CCI DU PAYS DE BRIVE

Un acte fondateur, une chance pour le Limousin

Le Comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire (CIADT) du 18 décembre 2003 a décidé d'engager les études préliminaires portant sur la réalisation d'une ligne à grande vitesse Poitiers-Limoges connectée au réseau Sud Europe Atlantique.

Ce projet constitue à son achèvement, prévu en 2016, un puissant facteur de développement pour l'ensemble de la région Limousin, selon les termes même du Premier ministre dans un courrier adressé le 5 mars 2004 aux responsables économiques locaux

Ce cahier d'acteurs réalisé par la chambre de commerce et d'industrie du Pays de Brive a pour but de démontrer en quoi ce projet constitue un puissant vecteur de dynamisation du paysage économique régional

I. Un Projet structurant au service de la compétitivité des entreprises et de l'attractivité du territoire régional

La réalisation de la ligne LGV Limoges Poitiers constitue un projet structurant au service de la compétitivité des entreprises de la Corrèze et de l'attractivité de nos territoires.

En mettant le Limousin à deux heures de Paris et la Corrèze à trois heures, en permettant dans une logique d'intermodalité un meilleur accès aux métropoles nationales et européennes desservies par la grande vitesse ferroviaire, en ouvrant le Limousin sur la façade atlantique vers Nantes, Bordeaux mais aussi vers Toulouse et l'Espagne, en constituant le premier tronçon d'une grande transversale Européenne Ouest Est, elle offre à notre région l'opportunité de renouer avec son passé de carrefour des échanges et des cultures.

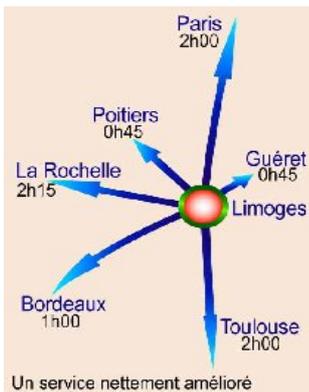
En inscrivant la Corrèze et le Limousin au cœur des espaces économiques nationaux et européens, en facilitant ainsi l'accès de nos entreprises aux marchés porteurs elle permet à notre région de conserver ses centres de décision, d'attirer et de fidéliser de nouvelles entreprises. Ainsi, à l'instar des grandes villes qui ont vu leur attractivité croître de manière importante avec l'arrivée de moyens de transport rapides, la Corrèze et le Limousin doivent faire le choix d'un aménagement dynamique de leur territoire, qui leur permettra de changer leur image, de valoriser leurs atouts, et de tendre à devenir à égalité de chances avec leurs voisins.

En constituant un grand chantier qui va générer un important volume d'activités pour nos entreprises, elle est également un puissant facteur de développement économique et de création d'emploi.

II. Un projet fédérateur qui doit contribuer à l'irrigation et à l'équilibre des territoires

En fédérant la quasi-totalité des représentants politiques et économiques ce projet s'inscrit comme la pierre angulaire d'une véritable dynamique partenariale.

Pour que cette mobilisation soit unanime et que les chances de succès de notre mobilisation soient maximisées, il est essentiel que cette réalisation dynamise les dessertes régionales au lieu de les pénaliser. Le projet y gagnera en rentabilité et en acceptabilité.



En permettant à la Corrèze et à la Creuse de bénéficier d'une réduction des temps de trajets pour l'ensemble des destinations, le projet de ligne LGV ouvrira réellement de nouvelles perspectives de développement pour l'ensemble de nos territoires régionaux et constituera un acte fort et novateur en matière d'aménagement du territoire et d'équité entre les citoyens.

III. Un processus dont les échéances sont respectées

Depuis le CIADT de 2003 qui « confirme l'intérêt du projet de ligne ferroviaire à grande vitesse entre Poitiers et Limoges » le calendrier prévisionnel a été tenu : premiers résultats d'études en 2005, ouverture le 1^{er} septembre 2006 du débat public en présence des représentants de l'Etat, de la SNCF, de RFF, des élus locaux et des représentants économiques qui déclaraient à cette occasion de façon unanime, « le projet de création d'une ligne à grande vitesse entre Poitiers et Limoges constitue une chance historique pour le Limousin qu'il ne faut pas laisser échapper ».

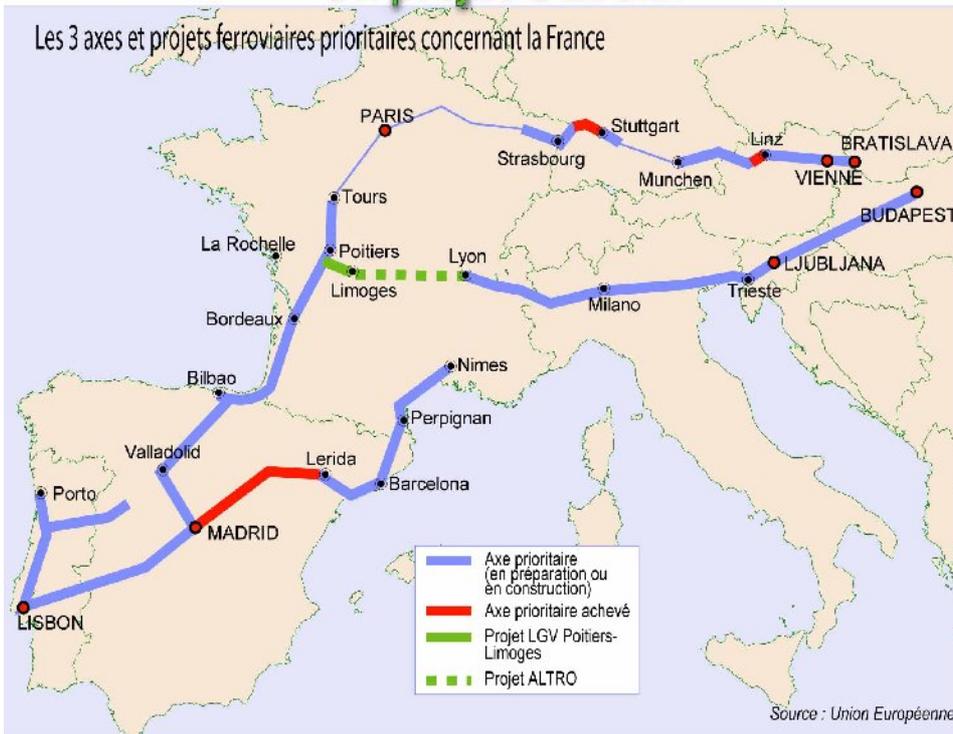
Tous ces éléments laissent penser que les engagements pris en 2003 seront tenus.

IV. Un projet ambitieux porteur d'avenir

De nombreuses collectivités et compagnies consulaires ont décidé de soutenir activement le projet porté par l'Association ALTRO.

Celui-ci consiste à créer, par phases successives, une ligne à grande vitesse transversale reliant les territoires atlantiques à l'étoile à grande vitesse lyonnaise et dont le premier tronçon serait le barreau Poitiers-Limoges, prolongeant la ligne La Rochelle-Poitiers à l'ouest, et Clermont-Ferrand à l'est puisque le Conseil régional d'Auvergne a demandé une réflexion sur un TGV Clermont-Ferrand – Lyon.

"Un projet d'avenir"



Cette stratégie mettrait alors la Corrèze et le Limousin au centre du corridor européen n° 5 (Lisbonne-Kiev) dont l'achèvement est prévu pour 2020 lui permettant d'occuper une position géologique stratégique et de s'affirmer comme un carrefour des échanges ferroviaire et routier Nord-Sud/Est-Ouest de dimension nationale et européenne.

Ce positionnement permettrait ainsi au Limousin de développer des activités de services (logistique...) à forte valeur ajoutée créatrices de richesse et d'emploi.

Conclusion

La chambre de commerce et d'industrie du Pays de Brive, auteur du présent cahier d'acteurs souligne qu'à aucun moment une telle conjonction de facteurs aussi favorables à la réalisation d'un projet ferroviaire de grande ampleur n'a jamais existé en Corrèze et en Limousin.

Dans ce contexte exceptionnel, elle lance un appel solennel à tous ceux qui souhaitent que la Corrèze et le Limousin bénéficient d'une ligne à grande vitesse dans des délais et à des coûts particulièrement raisonnables.

Elle invite tous les acteurs départementaux et régionaux à exprimer le plus largement possible leur soutien à un projet accessible mais qui ne se représentera pas avant longtemps.

Enfin, elle rappelle son attachement à l'amélioration du réseau régional de transport collectif absolument indispensable au succès commercial de la future ligne LGV Limoges-Poitiers.